

Participer

La fin de l'année va être chargée pour tous les formateurs dans les IUFM. La circulaire du 11 mai conduit en effet à revoir tous les plans PE2.

Des réunions qui se sont tenues dans certains IUFM nous parviennent des échos de report de début de stage filé, de demande de cahier des charges... (voir ci contre).

Le SNESUP, par l'intermédiaire de ses syndiqués, doit prendre toute sa part dans ces réunions. Des motions sont d'ailleurs votées dans les CA et CSP demandant le report.

En outre, il est urgent que dans chaque département, des audiences auprès des IA soient demandées en commun avec le SNUIPP.

L'exemple de Nice est intéressant à ce propos. Fidèles à ses engagements de défendre la qualité de la formation, et malgré l'adversité, le SNESUP demande à chacun des syndiqués de poursuivre les actions engagées, de participer activement aux débats, de faire des propositions...

Le travail intersyndical est plus que jamais nécessaire. C'est maintenant sur le plan local que se joue la qualité de la formation.

Michèle Gabert

Sommaire :

- * stage filé
- * intégration
- * nouvelles locales :
Nord-Pas de Calais
Créteil

Stage filé PE2 : être à l'initiative de propositions dans les instances

Dans tous les IUFM, la tendance est à l'amputation des formations. D'autres solutions sont possibles.

A Nice

Le conseil départemental de formation qui s'est tenu à Nice a permis au SNUIPP d'obtenir des aménagements pour la mise en œuvre du stage filé.

- * report du stage filé en responsabilité au 25 septembre
- * du 11 au 15 et du 18 au 22 septembre : formation à l'IUFM et un jour d'observation des classes
- * le 11 septembre : prise de contact du PE2 avec l'école sans responsabilité de classe
- * mises en place de formations différenciées dans le cadre des stages filés, notamment dans le domaine de l'interdisciplinarité en maternelles, sciences, EPS, et éducation artistique
- * appel immédiat à candidature en direction des écoles. Groupe de travail paritaire fin juin pour le choix des classes d'accueil. Les écoles de quatre classes sont informées par circulaire séparée
- * l'IA fera une circulaire qui précisera que les enseignants des écoles ne sont pas des formateurs et ne peuvent se substituer aux IMF, CP et formateurs de l'IUFM.

Calendrier retenu à ce jour :

- * rentrée des PE2 le 4 septembre à l'IUFM
- * du 25 septembre au 7 octobre : stage en tutelle moins deux jours pour le démarrage du stage filé.

A Caen

Les collègues de Caen se sont réunis pendant une journée pour préparer la mise en œuvre du stage filé.

Les points travaillés :

- * quelle progressivité dans la construction de la responsabilité ?
- * comment faire remonter du terrain des informations utilisables pour l'analyse de pratiques ?
- * à quelles conditions l'école est elle un lieu de formation ?

Les collègues ont demandé :

- * un stage de pratique accompagnée avant le départ en responsabilité
- * le report de la mise en stage à la Toussaint
- * un cahier des charges précis, piloté par l'IUFM sur les disciplines enseignées le jour filé
- * si les horaires de formation doivent être diminués, voir ce qui pourrait être reporté en T1.
- * des visites par l'équipe tutorale
- * la mise en œuvre de ce qui précède conduit à signer une contractualisation avec les partenaires (école, direction, IA), prévoir une journée d'information des directeurs pour les aider à construire leur posture d'accueillant.

L'IUFM Nord-Pas de Calais Encore !

Nous apprenons qu'une collègue de l'IUFM qui avait vu sa prime de recherche et d'enseignement supérieur supprimée au motif, invoqué par le directeur, qu'elle n'avait pas correctement rempli une mission de production d'outils informatiques, a vu sa requête acceptée par le tribunal administratif. Cette décision confirme que les obligations de service s'entendent strictement des services d'enseignement qui sont attribués, soit 192 heures d'enseignement pour un enseignant chercheur.

Vous aussi faites nous connaître la situation de votre institut.

Pour tout contact

Téléphone :
01/44/79/96/18

**Adresse de
messagerie :**
formations@snesup.fr

Stage filé PE2

Rappel de nos revendications

- report de cette mesure à la rentrée de Toussaint
- généralisation de la formation des T1 et des T2 dans tous les départements comme c'est prévu depuis 2002 !
- limitation de la durée des stages en pratique accompagnée et responsabilité ne à 52 jours
- maintien de 450 heures d'enseignement en PE2.
- création de commission IA/circonscription/IUFM pour "préciser la responsabilité de l'IUFM et celle des circonscriptions" comme le prévoit la circulaire.

Comme le prévoit explicitement la circulaire, le SNESUP demande « un suivi tout au long de l'année afin d'identifier les améliorations possibles » et que « les partenaires de la formation disposent d'une marge de manœuvre » effective pour mettre en place ce dispositif.

Intégration

Le ministère a une nouvelle fois modifié sa stratégie concernant l'intégration des IUFM. Après avoir envisagé l'intégration de 4 ou 5 IUFM expérimentaux dans des académies à plusieurs universités ; il a maintenant décidé d'intégrer les IUFM des académies à une seule université.

Les heureux élus sont Dijon, Limoges, La Réunion, Reims.

Que les collègues de ces IUFM entrent en contact avec le collectif *fdm* pour envisager tous les problèmes qui vont se poser et les pièges à éviter en s'adressant à

michele.gabert@snesup.fr

Dès à présent, il serait souhaitable que les sections SNESUP des IUFM prennent contact, si ce n'est déjà fait, avec celles de l'Université, ainsi qu'avec les autres syndicats de la FSU, sans oublier le SNASUB et l'UNATOS car ce sont les personnels non enseignants qui vont rencontrer les plus gros problèmes.

Les élus dans les instances, CSP et CA, doivent demander un vote et la création d'une commission où siègeront tous les élus des personnels des différentes instances de l'IUFM. Il faut absolument refuser les commissions *ad hoc* que les directions ne vont pas manquer de proposer.

Créteil

Quand l'inspection s'en mêle !

Dans le cadre d'un stage sur « Sciences et religions » et du travail de recherche organisé à partir de ce stage, des formateurs ont posé un questionnaire sur leurs représentations des Sciences et des religions aux stagiaires PLC2 de physique chimie.

Cette démarche n'a semble-t-il pas plu à l'IPR qui y a vu « la main de l'athéisme international ! » Il s'est ensuite adressé à la directrice adjointe responsable du second degré qui a affirmé en CSP qu'il fallait lui demander l'autorisation pour tout questionnaire posé aux PLC2 !

**Les hiérarchies méconnaîtraient-elle
la liberté pédagogique des formateurs ?**